



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 23 avril 2026

2026-04-63

Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 61 (dont suppléé : 1)
Nombre de délégués titulaires absents : 14 (dont représentés : 6)

Votants : 67

Le 23 avril 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la Halle aux Grains (Place Aristide BRIAND), à l'ISLE-SUR-LE-DOUBS (25250), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 17 avril 2026.

Présents : Christophe AUDOUZE (Arcey) ; Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Isabelle BELPERIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nathalie BELZ (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nicolas BENALIOUA (Sourans) ; Marion BLANC (Geney) ; Sylvain BOBY (Bournois) ; Yves BOILLOT (L'Hôpital-saint-lieffroy) ; Yves BOITEUX (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Marie-Odile BONDENET-DRUET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Evelyne CARLIN (Pays-de-Clerval) ; Didier COMTE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Marc COUVET (Tournans) ; Benoît CUENOT (Hyémondans) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Pascal DEVAUX (Rognon) ; Pierre DIONISI (Anteuil) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Jennifer FIGENT-CHENEY (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jennifer FROSIO (Arcey) ; Isabelle FROTÉ (Marvelise) ; Didier GAIFFE (Rang) ; Fabrice GAUDILLAT (Tallans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Pascal JEANNIN (Faimbe) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Jimmy LEBLANC (Viethorey) ; Raphaël LOMBARDET (Soye) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Frédéric MAURICE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Virginie MAURIVARD (Cubrial) ; Alix MILLET (Rougemont) ; Pascal PERREAU (Désandans) ; Astrid PETIT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Sandrine POETE (Saint-Georges-Armont) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Anaïs PREDINE (Pays-de-Clerval) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Clovis ROUSSEL (Pays-de-Clerval) ; Jérôme ROUSSET (Anteuil) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Olivier SAGE (Branne) ; Sébastien SANCEY-RICHARD (Gondenans-Montby) ; Catherine SEICHEPINE (Arcey) ; Yannick SIRJEAN (Blussangeaux) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Claude TRIMAILLE (Fontaine-les-Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre-sur-Doubs).

Absents excusés : Martine COLLERY (Rougemont) ; Hervé RICHARD (Gémonval).

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Bernard SOCIE (Puessans).

Absents représentés : Nicolas DORMOY (Pays-de-Clerval), *pouvoir à Anaïs PREDINE* ; Pierre FILET (Montagney-Servigney), *pouvoir à Emmanuel SPADETTO* ; Daniel MÉNIER (Nans), *pouvoir à Jacky BOUVARD* ; André PARROT (Désandans), *pouvoir à Pascal PERREAU* ; Cyril SIMONIN (Appenans), *pouvoir à Christophe BOUVIER*, Marc PERDRIZET (La Prétière), *pouvoir à Marc-André DODIVERS*.

Absents suppléés : Marie-Andrée DEVILLARD (Montussaint), *représenté par son suppléant Alexandre CHAILLET*.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Jennifer FROSIO

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2026-04-63

Composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Vu le Code Général des Impôts et notamment son article 1609 nonies C ;

Considérant que l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) crée la CLECT et en détermine la composition à la majorité des deux tiers ;

Considérant que les membres de la CLECT sont issus des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI et que chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant ;

Le Président propose à l'assemblée, afin de faciliter l'organisation de cette commission, de fixer la composition de la CLECT et de la faire coïncider avec la composition du conseil communautaire, soit 75 membres répartis, pour rappel, comme suivant :

COMMUNE	RÉPARTITION DE DROIT COMMUN
L'ISLE-SUR-LE-DOUBS	11
ARCEY	5
PAYS-DE-CLERVAL	4
ROUGEMONT	3
DESANDANS	2
ANTEUIL	2
LES 48 AUTRES COMMUNES DE LA CC2VV	1
TOTAL	75

Après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité des présents et représentés :

- **crée** une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées,
- **fixe** la composition de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées à 75 membres (équivalent au conseil communautaire),

- **autorise** le président à accomplir toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 67

Voix contre : 0

Abstention : 0